

*Communiqué de presse*

## **VAE pour les salariés handicapés**

### **Une expérimentation exigeante en Côte d'Or**

Paris, le 20 octobre 2009

**Les responsables de 10 Esat (établissements et services d'aide par le travail) et entreprises adaptées (EA) de Côte d'Or, se sont engagés avec 22 salariés atteints pour la plupart d'un handicap mental, dans une expérimentation exigeante et difficile. Le but du projet est de rendre effectif le droit à la validation des acquis de l'expérience (VAE) de candidats en situation de handicap.**

Valider son expérience est loin d'être facile. Alors qu'en est-il quand on est atteint d'un handicap mental ou moteur ? Des responsables d'entreprises se sont lancés dans cette expérimentation avec leurs salariés, car ils savent que face aux difficultés, ils développent des ressources hors du commun. Sens de l'observation, intuition et capacité à saisir le non-dit, forte motivation au travail... chacun construit son propre système d'adaptation.

Ce projet, innovant, va bien au-delà de l'accompagnement à la VAE « classique » :

- Un diagnostic individuel est réalisé par un consultant en ressources humaines. Chaque poste est étudié et les compétences actuelles et à acquérir, repérées.
- Les salariés forment des duos avec leur référent – moniteur d'atelier, éducateur spécialisé... – chargé de les accompagner dans la démarche.
- Ils bénéficient d'un suivi renforcé du Pôle d'insertion de Côte d'Or, consistant en une aide à l'écriture du dossier de validation.
- Les candidats à un titre professionnel sont préparés à l'évaluation en situation de travail.

Pour 5 salariés la démarche s'est arrêtée à la phase de « diagnostic » : soit la certification n'a pas été trouvée, soit la VAE n'était pas envisageable dans l'immédiat. A la fin de l'année, nous connaissons les résultats des 17 autres candidats.

#### **Témoignage d'Evelyne Tardy, salariée de la Mutualité Côte d'Or**

*« Dans mon métier, je pense avoir de l'expérience, mais je ne sais pas quel niveau je peux avoir. La VAE va me permettre de vérifier mes capacités et mon expérience professionnelle. Ça peut également me servir pour évoluer plus tard dans le milieu ordinaire. Au début, j'ai eu des craintes car je ne connaissais pas trop la démarche. Au fil du temps, j'ai mieux compris, même si parfois je me fais un peu de soucis par rapport au dossier à remplir. »*

**Les certifications visées** Entretien d'articles textiles, Hygiène et maintenance des locaux ; Capa travaux paysagers ; titres professionnels Agent de fabrication industrielle, Ouvrier du paysage, Agent de propreté et d'hygiène, Menuisier de fabrication bâtiment ameublement.

**Les partenaires** Direction départementale de l'emploi et de la formation professionnelle, Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Caisse primaire d'assurances maladie, Centre régional d'études et d'actions sur les handicaps et inadaptations (pilote du projet), Pôle d'insertion de la Mutualité française Côte d'Or Yonne, Plan départemental d'insertion des travailleurs handicapés, Union départementale pour l'insertion professionnelle, Comité régional des certificateurs publics de la VAE.

**Le financement** Uniformation prend en charge sur les fonds mutualisés et notamment le Fonds d'intervention de l'économie sociale (Fies) : le diagnostic préalable, l'accompagnement VAE dispensé par les organismes de formation et le suivi renforcé, pour les candidats de ses adhérents.

**Contacts presse :**

**Anne Olivier** – chargée de communication – Tel : (33) 01 53 02 14 04 – e-mail : aolivieri@uniformalion.fr

**A propos d'Uniformalion :**

Uniformalion est, depuis 1972, le partenaire formation (OPCA) des entreprises de l'Économie sociale et solidaire : associations, coopératives, et mutuelles. A ce titre, il collecte et gère leurs contributions à la formation professionnelle continue et les conseille sur leurs projets de formation.

**Uniformalion soutient le développement de l'emploi par la formation, aidant les entreprises à réaliser leurs projets de formation** dans le cadre des :

- plans de formation,
- périodes et contrats de professionnalisation, droit individuel à la formation,
- congés individuels de formation.

**Uniformalion** rassemble aujourd'hui **plus de 41 000 entreprises** adhérentes représentant **près de 600 000 salariés** et a collecté **170,1 millions d'euros** au titre de l'année 2008.

Son réseau de conseil et d'assistance aux entreprises dans toutes les régions ainsi qu'en Outre-mer, est impliqué dans la dynamique régionale.

Sa gestion paritaire assure une représentation des entreprises et salariés des secteurs d'activité ou branches professionnelles : aide à domicile, animation, associations humanitaires, comités d'entreprise, environnement, foyers et services pour jeunes travailleurs, golfs, insertion, missions locales et PAIO, mutualité, organismes de formation, Pôle emploi, régime social des indépendants, régimes de retraite complémentaire et de prévoyance, secteur coopératif, sport, tourisme social et familial, ...